

CONSEIL DE SCIENCES PO SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Séance du 30 septembre 2024

Liste de présence :

Collège A : Professeurs des universités ou personnels assimilés

BRACONNIER Céline (voix consultative)

EPSTEIN Renaud

Collège B : Enseignants - chercheurs, enseignants et chercheurs

BLANCHARD Emmanuel (voix consultative)

LARTIGOT HERVIER Louise

COSTE TRIN-DINH Nathalie

SRNEC Cynthia

MARY Sylvain

Invité.e.s

DE MIRIBEL Sophie

RICHARDIER Virginie

Avaient donné procuration

HASSENTEFEUL Patrick

LE FUR Anne-Valérie

BELAN Pascal

Membres en exercice : 8

Membres présents : 5

Membres représentés : 3

Membres absents :

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 14h00

Emmanuel Blanchard
Président de séance



Conseil restreint de l'Institut
Sciences Po Saint-Germain-en-Laye
Séance du 30 septembre 2024

DÉLIBÉRATION n°2024-09-30-1

Portant Actualisation de la liste des enseignants vacataires - année universitaire 2024-2025

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-1, L713-9, D713-21 à 22 et D741-10 ;
Vu le décret n°2019-1905 du 28 octobre 2019 portant création de CY Cergy Paris Université et approbation de ses statuts ;
Vu les statuts de CY Cergy Paris Université et notamment ses articles 20,22 et 34 ;
Vu la délibération du conseil d'établissement de CY Cergy Paris Université approuvant les statuts de l'IEP le 11 mai 2021 ;
Vu les statuts de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye ;

Considérant que le Conseil de ce jour doit actualiser la liste des enseignants vacataires recrutés pour l'année universitaire 2024-2025.

Après en avoir délibéré :

Vote

Nombre de membres en exercice : 8
Nombre de membres présents : 5
Nombre de membres représentés : 3
Membres absents et non représentés :

Pour : 8
Contre :
Abstentions :
Non-participation :

Le conseil approuve la liste des enseignants vacataires recrutés pour l'année universitaire 2024-2025 telle qu'annexée à la présente délibération.



Emmanuel Blanchard
Président de séance

**Conseil restreint de l'Institut
Sciences Po Saint-Germain-en-Laye
Séance du 30 septembre 2024**

DÉLIBÉRATION n°2024-09-30-2

**Portant approbation du référentiel de direction et des missions pédagogiques rémunérées
2024-2025**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-1, L713-9, D713-21 à 22 et D741-10 ;
Vu le décret n°2019-1905 du 28 octobre 2019 portant création de CY Cergy Paris Université et approbation de ses statuts ;
Vu les statuts de CY Cergy Paris Université et notamment ses articles 20, 22 et 34 ;
Vu la délibération du conseil d'établissement de CY Cergy Paris Université approuvant les statuts de l'IEP le 11 mai 2021 ;
Vu les statuts de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye ;
Vu la délibération n°2024-09-24-1 en date du 24 septembre 2024, portant modification de l'ordre du jour du conseil de l'institut ;

Considérant que dans sa délibération n°2024-09-24-1 en date du 24 septembre 2024, le Conseil de l'Institut a décidé à l'unanimité de ses membres présents et représentés d'inscrire à l'ordre du jour du Conseil restreint du 30 septembre 2024 l'approbation du référentiel de direction et des missions pédagogiques rémunérées 2024-2025.

Considérant la nécessité d'actualiser et clarifier les modalités de rétribution de ses missions assumées par les enseignants de l'institut, il est proposé au conseil restreint d'approuver le référentiel de direction et des missions pédagogiques rémunérées 2024-2025.

Après en avoir délibéré :

Vote

Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres présents : 5

Nombre de membres représentés : 3

Membres absents et non représentés :

Pour : 8

Contre :

Abstentions :

Non-participation :

Le conseil approuve le référentiel de direction et des missions pédagogiques rémunérées 2024-2025.

Emmanuel Blanchard
Président de séance

